

Procès-verbal de la rencontre tenue le 30 janvier 2023 de 9 h 30 à 12 h à la salle Normand-Maurice (RECYC-QUÉBEC), à Montréal, et via Teams

Membres présents : Alain Webster (président), Alain Bourque, Jérôme Dupras, Charles Larochelle, Alain Lemaire, Annie Levasseur, Catherine Morency, Pierre-Olivier Pineau, Catherine Potvin, Lota Dabio Tamini

Observateur : Jean-François Gibeault

Secrétariat : Benoit Rigaud (secrétaire), Matthieu Mondou

1. Adoption de l'ordre du jour, adoption du procès-verbal de la rencontre précédente et suivis

L'ordre du jour de la réunion est adopté, ainsi que le procès-verbal de la rencontre du 24 novembre 2022 avec l'ajout proposé par M. Pineau.

Plusieurs suivis sont présentés par le président :

- M. Séguin a annoncé sa démission en tant que membre du Comité le 30 janvier 2023, à la suite de sa nomination en tant que directeur général de COPTICOM. Un processus de remplacement sera entamé afin de pourvoir les trois postes vacants, en accord avec les clauses prévues à cet effet dans la loi concernant le Comité.
- M^{me} Catherine Gauthier a été recrutée à l'issue du processus d'embauche d'une ressource professionnelle en collaboration avec l'Université de Sherbrooke (UdS), et conformément aux décisions antérieures du Comité concernant ce processus. Elle débute son mandat le 6 février 2023.
- Le processus de sélection pour le concours de bourse postdoctorale en politiques climatiques suit son cours. Le résultat est attendu en février 2023.
- Le président du Comité a été invité à témoigner devant la Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale lors de consultations particulières sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028. Le président a accepté l'invitation et témoignera, le 1^{er} février 2023, avec M^{me} Levasseur, au nom du Comité.
- Les membres sont invités à remplir les sondages de disponibilité afin de fixer les dates des rencontres.

2. Recommandation concernant l'embauche de ressources professionnelles

Compte tenu des besoins du Comité et de la qualité des candidatures soumises dans le cadre du processus d'embauche d'une ressource professionnelle, un avenant à l'entente avec l'UdS est proposé afin d'embaucher une ressource professionnelle additionnelle. Il est présenté par

M. Larochelle, désigné pour présider la séance en l'absence de M. Webster, qui s'est retiré de cette délibération considérant son rôle dans la direction des services prévus dans l'entente avec l'UdS. Les besoins généraux du Comité sont abordés, notamment ceux touchant le rayonnement de ses activités. Après délibération, le Comité approuve le principe de cet avenant et l'embauche d'une seconde ressource. Le président rejoint la salle pour présider la suite de la rencontre.

3. Formation à l'Assemblée nationale

Le président a été invité par l'Assemblée nationale, aux côtés du scientifique en chef du Québec, M. Rémi Quirion, et du directeur général d'Ouranos, M. Alain Bourque, à donner une formation sur la lutte contre les changements climatiques aux députés. Cette formation devrait avoir lieu au printemps 2023.

Un tour de table a lieu. Les membres suggèrent différents points saillants à souligner lors de cette formation.

4. Préparation concernant la planification des travaux du Comité lors de la prochaine rencontre

Les membres expriment leur volonté de tenir une rencontre stratégique à la fin du printemps. La rencontre se tiendra le 7 juin 2023 à Montréal, dans les locaux de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

Le président propose également de tenir une rencontre concernant le marché du carbone pour que le Comité élabore une analyse collective de cet outil majeur du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques. Les membres conviennent du besoin de tenir une telle activité.

Les membres seront consultés pour connaître leur disponibilité et fixer les dates des rencontres.

5. Soutien à l'expérimentation réglementaire

Pour donner suite aux échanges avec le ministre lors de la précédente rencontre du Comité, un projet visant à faciliter l'expérimentation réglementaire, sous la forme d'un « carré de sable réglementaire », est soumis aux membres.

Les membres du Comité discutent de l'opportunité de mettre en œuvre un tel projet. Ils s'entendent pour préciser le projet au cours des prochains mois, en particulier en ce qui a trait à sa faisabilité et au rôle que devrait jouer le Comité dans sa mise en œuvre.

6. État d'avancement des travaux concernant le transport de marchandises

L'état d'avancement des travaux est présenté par M. Mondou, qui sollicite des orientations pour la suite de la rédaction de l'avis. Quelques commentaires sur la forme et l'organisation du texte sont formulés, ainsi que sur les rencontres à tenir. Lors de la prochaine rencontre du Comité du 21 mars 2023, un document intégrant les commentaires des membres et l'apport du groupe de travail (composé de M^{mes} Levasseur et Morency et de MM. Pineau et Webster), ainsi que des propositions de recommandations au ministre, sera soumis aux membres.

7. Varia

Aucun point n'est soulevé.

8. Huis clos

L'observateur et le secrétariat quittent la salle.

9. Clôture

L'assemblée est levée à 12 h.

Prochaine rencontre : Le 21 mars 2023